

Tags de l'article:

Description :

Mise à jour le 22 février 2021

Renforcement des mesures de lutte contre l'épidémie dans les Alpes-Maritimes

Réaction de Christian Estrosi

*Je me satisfais de l'annonce par le préfet des Alpes-Maritimes de ces nouvelles mesures notamment de confinement que j'avais réclamées et discutées avec Olivier Véran lors de notre entretien samedi en mairie.
Tout doit être fait pour protéger les habitants de Nice et de notre département.*

Accélérer la campagne vaccinale

Montée en charge de la vaccination dès le lundi 22 février avec l'attribution de 4 000 doses supplémentaires de Pfizer (en sus des 90 300 doses prévues d'ici fin mars) et 10 000 doses d'Astrazeneca dans l'immédiat

Etendre la vaccination à l'Astrazeneca à toutes les personnes de la tranche d'âge des 50-64 ans avec affections de longue durée (environ 60 000 personnes concernées)

Vaccination contre la COVID 19

La grande campagne de vaccination contre la COVID 19 a démarré sur le territoire national.

Afin de préparer les moyens logistiques nécessaires et favoriser l'accès de tous à la vaccination, la Métropole Nice Côte d'Azur et la Ville de Nice, en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé (ARS), mettent en place **un recensement des habitants de la Métropole voulant se faire vacciner.**

Vous résidez dans la Métropole Nice Côte d'Azur et/ou la Ville de Nice et souhaitez être prévenu quand ce sera à votre tour de vous faire vacciner ?

[Pour en savoir plus et inscription](#)

Le saviez-vous ?

Plateforme téléphonique de la Ville de Nice

04 97 13 56 00

Une plateforme pour connaître l'ensemble des mesures prises et de la situation sanitaire et accompagner les personnes désorientées vers les dispositifs les plus adaptés, en lien avec notre CCAS.

Accessible du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h et le samedi de 9h à 12h.

Test Covid-19

Face à l'accélération de la Covid-19 sur notre territoire, la Ville de Nice a souhaité que les habitants puissent bénéficier de l'accès facilité à un dépistage PCR Covid-19.

Centre de tests PCR au Palais des expositions

Les conditions à remplir pour bénéficier du test :

- Etre **résident niçois** et pouvoir en **justifier** (se munir d'un justificatif d'identité + de domicile à jour).
- Etre **affilié à la Sécurité Sociale française** pour bénéficier du test gratuitement
- Etre **majeur** à la date du test.
- **Présenter des symptômes de la Covid-19** et / ou **être un cas-contact**.

Le site est ouvert de 8h à 12h du lundi au samedi. Uniquement sur RDV

[En savoir plus](#)

Les dépistages mobiles dans les quartiers prioritaires de Nice

Des unités mobiles de dépistage COVID 19 sont déployées sur la métropole et dans certains quartiers prioritaires de Nice.

[En savoir plus](#)

Centre COVID Masséna

Un nouveau poste de dépistage PCR de la Covid-19 est mis en œuvre dans la galerie marchande du parking Masséna avec une priorisation pour les professionnels de santé, les patients ayant une ordonnance et les cas contacts ayant été contactés par la CPAM/ARS/Stop Covid.

[En savoir plus](#)

Les tests antigéniques

- Les dépistages mobiles antigéniques dans les entreprises, les cités universitaires et les classes préparatoires de BTS.
- Les dépistages par test antigénique à l'aéroport de Nice

TousAntiCovid

Pour se protéger et protéger les autres, n'oubliez pas de télécharger et d'activer l'appli gouvernementale **TousAntiCovid**, disponible pour [IOS](#) ou [Android](#).

Vous pourrez ainsi :

- être alerté en cas de contact avec une personne diagnostiquée comme cas de Covid-19,
- trouver le laboratoire le plus proche,
- créer et sauvegarder vos attestations de déplacement dérogatoire,
- être informé des derniers chiffres et de l'actualité sur l'épidémie.

[En savoir plus sur l'application](#)

Distribution gratuite de masques

Réactivation de la distribution de masques barrière en tissus réutilisables pour les Niçois et les habitants de la Métropole. Les stocks vont servir à fournir des masques à des gens qui ont besoin d'être protégés et qui n'ont pas forcément les moyens de se procurer des masques.

La distribution se fait par [inscriptions en ligne](#) avec une livraison à domicile en partenariat avec la poste.

[En savoir plus](#)

Mesures pour les personnes isolées et fragiles

A destination des populations les plus fragiles ou précaires

- Relance de la campagne d'affichage et de pied d'immeuble ou d'ascenseurs pour appeler les voisins et les familles à la solidarité : identifier les personnes isolées, faire leurs courses, besoins de médicaments etc.
- Mise à la disposition des associations caritatives les denrées et vêtements surabondants issus des dons pour les vallées.

Nous demandons aux proches et aux familles de nos séniors les plus fragiles de prendre conscience de la situation et de veiller sur eux avec la plus grande attention :

- Au-delà du soutien affectif que vous leur portez, n'hésitez pas à faire les courses à leur place par exemple ;
- Nous demandons également aux supérettes de quartier de s'organiser pour proposer à nouveau le portage des courses à domicile pour les séniors isolés.

EHPAD

- Reprise des visites sur rendez-vous avec un test négatif du visiteur et dans le respect des gestes barrières
- Test des résidents et des agents tous les 15 jours dans les 4 EHPAD municipaux.

[Pour en savoir plus](#)